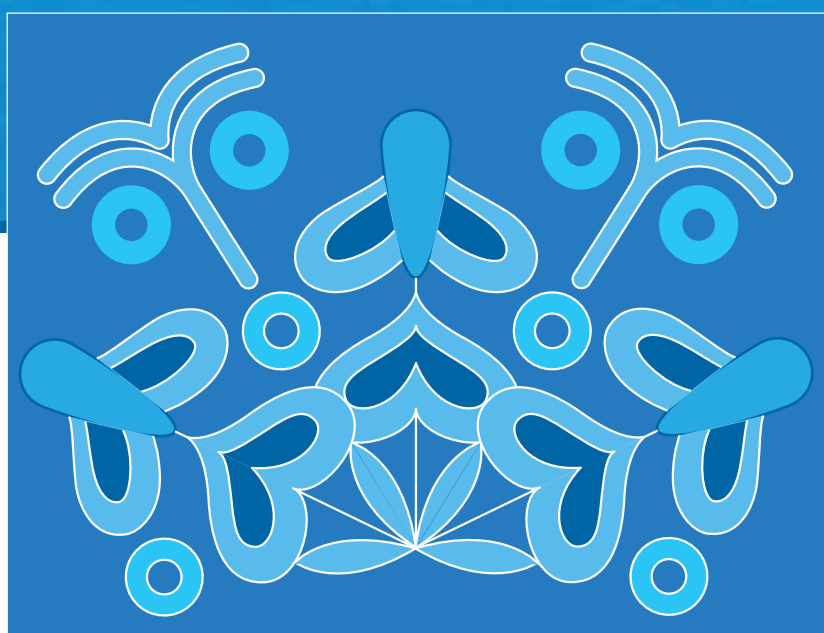




Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

PROGRAMME DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



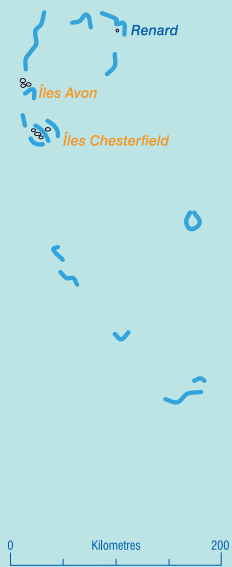
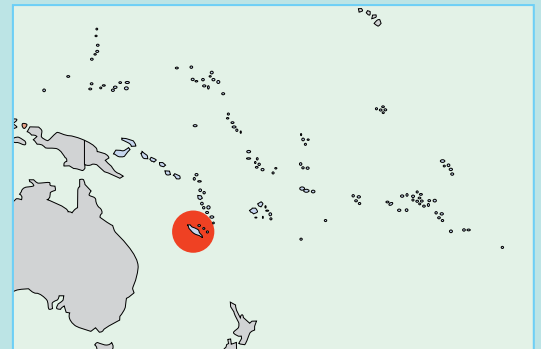
NOUVELLE-CALÉDONIE



2014
RAPPORT



Nouvelle-Calédonie



PROGRAMME DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Rapport 2014



Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2014

© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

Publié par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie
BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie

Photographies et illustrations : agents de la CPS, sauf indications contraires

Table des matières

Avant-propos	v
Introduction	1
Pleins feux sur l'action menée par la CPS en Nouvelle-Calédonie	3
Synthèse de la coopération entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie	8
Annexe 1 : Formations dispensées par la CPS à la Nouvelle-Calédonie (juillet 2013-juin 2014)	9
Annexe 2 : Tableau récapitulatif de la coopération entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie en 2014	10



Avant-propos



Je suis ravi de vous présenter le rapport annuel de la CPS relatif à son programme pour la Nouvelle-Calédonie. Les trois articles de fond qu'il inclut visent à illustrer plus précisément la collaboration entre la Nouvelle-Calédonie et la CPS. Un inventaire plus complet des actions menées par la CPS, notamment en matière de formation, est fourni à la fin du présent rapport.

Ce rapport est le premier que je présente en ma qualité de Directeur général. Aussi souhaiterais-je rendre hommage à la Nouvelle-Calédonie en tant que membre de la CPS, mais également en tant que partenaire du développement de la région Pacifique. La CPS est fière de coopérer avec la Nouvelle-Calédonie, et je m'engage personnellement à ce que l'Organisation œuvre autant que possible à l'amélioration continue du travail entrepris en vue d'atteindre les objectifs de développement que la Nouvelle-Calédonie s'est fixés.

Cette année, nous nous sommes interrogés sur la manière dont la CPS peut consolider son rôle de ressource envers ses 22 pays et territoires insulaires membres. Nous sommes convaincus que l'Organisation bénéficie d'une position privilégiée pour aider ses membres, dont la Nouvelle-Calédonie, à relever les grands défis de développement auxquels ils sont confrontés. Parmi les défis que nous rencontrons tous dans le Pacifique figurent notamment la réduction des maladies non transmissibles (MNT), le renforcement de la résilience aux risques climatiques et aux risques de catastrophe, l'amélioration des perspectives économiques ou encore la possibilité pour la jeune génération d'exploiter pleinement son potentiel. Aucun de ces défis ne peut être relevé de manière satisfaisante au moyen d'approches monosectorielles ; seules des démarches plurisectorielles, ancrées sur le long terme et faisant appel aux meilleures compétences et connaissances disponibles, sauront y parvenir.

C'est la raison pour laquelle, en 2015, nous prévoyons de nous entretenir avec nos membres afin de déterminer la manière dont la CPS pourrait mieux définir et intégrer ses travaux et son expertise, de manière à accorder une attention ciblée aux priorités de développement propres à chaque pays et territoire. Nous espérons que ces consultations déboucheront sur divers axes de collaboration qui aideront à élaborer les futurs programmes avec chacun de nos membres.

Je vous encourage à consulter le rapport annuel de la CPS afin de découvrir l'inventaire exhaustif de l'action que l'Organisation mène dans la région pour le compte de ses membres. Je tiens à remercier la Nouvelle-Calédonie pour sa contribution à ce travail. Je profite également de cette occasion pour remercier nos partenaires du développement qui se sont investis sur le plan financier et intellectuel dans cette tâche de la plus haute importance.



Colin Tukuitonga
Directeur général de la CPS



Introduction

Le présent rapport fournit un aperçu des travaux réalisés par la CPS en collaboration avec la Nouvelle-Calédonie, au cours de l'année 2014. Il vise à montrer la manière dont les initiatives menées par la CPS en Nouvelle-Calédonie viennent compléter l'action régionale de l'Organisation et bénéficient ainsi tant aux Calédoniens qu'au Pacifique dans sa globalité. Ce document offre également une vue d'ensemble de la manière dont la CPS apporte son soutien à la Nouvelle-Calédonie afin de contribuer à son développement.

L'approche régionale dans la pratique

En tant qu'organisation d'aide au développement, la CPS apporte son savoir-faire et propose une coopération scientifique et technique pour aider ses membres à atteindre trois grands objectifs de développement :

- une croissance économique favorable à tous et durable pour la région Pacifique et ses habitants,
- l'autonomie et la résilience des communautés du Pacifique, et
- la possibilité, pour les peuples insulaires océaniques, d'exploiter pleinement leur potentiel et de vivre longtemps et en bonne santé.

Depuis la création de la CPS, nous sommes convaincus qu'il est important d'adopter une approche régionale pour répondre aux besoins communs des pays de la région. Bien que les États et Territoires insulaires océaniques se distinguent les uns des autres à bien des égards, ils sont confrontés à des difficultés similaires dans des secteurs

comme la pêche, les transports, la santé et la sécurité alimentaire, ainsi que dans de nouveaux domaines, tels que le changement climatique. La CPS salue les compétences et les capacités de la région, sur lesquelles elle s'appuie, et encourage les experts océaniques à partager leurs expériences et leur savoir-faire avec leurs homologues issus d'autres pays du Pacifique insulaire. La CPS œuvre également en faveur des services régionaux d'intérêt général, qui bénéficient à l'ensemble des pays océaniques, comme la banque de gènes du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT), dont la mission est d'aider les pays à conserver leurs cultures vivrières et à introduire de nouvelles variétés végétales dans une optique de diversification culturelle.

Notre action régionale complète les initiatives menées à l'échelon national. Les travaux menés par la CPS pour le compte de ses membres afin de faciliter la coopération et d'exploiter les atouts offerts à travers une série d'initiatives régionales apportent la preuve des avantages tangibles et pratiques de l'approche régionale, lesquels sont décrits plus en détail dans le rapport annuel de la CPS.

Les services fournis par la CPS à l'échelon régional consistent, entre autres, à :

- Renforcer les partenariats régionaux en vue de faciliter le partage d'informations et d'établir des liens entre les États et Territoires insulaires océaniques, d'une part, et les actions menées en faveur du développement aux échelons régional et international, d'autre part.
- Améliorer la gestion des ressources hauturières de la région au moyen d'évaluations de stocks, d'analyses scientifiques et d'initiatives visant à aider les pays à définir et à protéger leurs limites maritimes.
- Aider les pouvoirs publics à prendre des décisions éclairées grâce à la base de données statistiques régionale de la CPS, aux portails d'information sectoriels, aux systèmes d'information géographique et aux services de cartographie, aux analyses économiques et à d'autres services de conseil.
- Améliorer l'accès à des services de transport maritime sûrs et abordables par le biais d'actions de coopération technique, d'accords maritimes régionaux et de formations.
- Renforcer la sécurité de l'approvisionnement énergétique au moyen de services de conseil relatifs aux produits pétroliers.
- Renforcer la sécurité alimentaire en misant sur la conservation et la distribution des ressources végétales de la région, ainsi que sur l'amélioration de la capacité d'adaptation des variétés de plantes vivrières aux conditions climatiques et la conduite de recherches permettant de perfectionner les techniques d'exploitation agricole.
- Contrer la menace que représentent les maladies animales transfrontières pour l'élevage et la santé publique, en améliorant les services vétérinaires.
- Détecter et endiguer les maladies menaçant la région, grâce au Réseau océanique de surveillance de la santé publique.
- Prôner des réformes législatives dans toute la région pour lutter contre la violence familiale.
- Promouvoir le bien-être par la sensibilisation à la dimension de genre et son intégration.
- Développer les sciences, les politiques et les législations pour permettre aux États et Territoires insulaires océaniques de tirer profit d'une exploitation écologiquement et économiquement viable des ressources minérales des grands fonds marins.
- Fournir un soutien aux États et Territoires insulaires océaniques dans le cadre de leur préparation aux effets des catastrophes naturelles et du changement climatique en œuvrant à la promotion de la Stratégie régionale pour un développement résilient au climat et aux catastrophes, en améliorant les formations proposées en la matière et en renforçant les partenariats régionaux.

La CPS accompagne les efforts engagés en faveur du développement dans la région en mettant à la disposition des États et Territoires insulaires océaniques un éventail de connaissances et de bonnes pratiques scientifiques et techniques adaptées. Compte tenu de l'interdépendance des thématiques du développement et de notre volonté d'optimiser l'efficacité du soutien fourni, la CPS souhaite perfectionner le processus actuel d'élaboration des programmes nationaux, qui reposera désormais sur des consultations prospectives, menées en continu avec de nombreuses parties prenantes au sein de chaque État ou Territoire, en vue d'offrir des prestations techniques de qualité en adéquation avec les priorités transversales des membres en matière de développement. L'objectif est de façonner autant que possible un programme de coopération technique durable, ayant des effets concrets sur le développement et répondant aux besoins des pays concernés.



Pleins feux sur l'action menée par la CPS en Nouvelle-Calédonie

Cette année, nous avons sélectionné trois exemples significatifs du soutien apporté par la CPS à la Nouvelle-Calédonie, et une synthèse récapitule l'essentiel de la collaboration entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie. L'action de la CPS repose sur des compétences sectorielles largement reconnues. Dans certains cas, des experts océaniques sont invités à prendre part aux travaux dispensés par la CPS. Parmi les secteurs en question figurent notamment les transports et l'énergie, la statistique, la pêche et l'aquaculture, les ressources minérales et les géosciences (y compris la cartographie et la modélisation géographiques), l'agriculture, la foresterie et l'aménagement du territoire, la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation, le genre, la jeunesse et les droits de la personne.

→ La collaboration entre la division santé de la CPS et les acteurs calédoniens de la santé publique contribue à la lutte contre les maladies



L'objectif est de mieux connaître les évolutions des différentes maladies et de mettre en place en amont les conditions et actions préventives nécessaires aux fondements d'un développement humain durable.

La réduction des maladies transmissibles et non transmissibles représente un enjeu fort pour la Nouvelle-Calédonie. La multiplication des échanges avec la région favorise la circulation d'agents pathogènes potentiellement responsables des épidémies et, par ailleurs, l'évolution des modes de vie et de consommation a aussi un impact fort sur la santé des populations. La lutte contre ces maladies, que ce soit de façon temporaire lors des épidémies, ou plus durable comme dans le cas du diabète ou de l'obésité, représente un coût économique pour les collectivités calédoniennes. Les autres pays de la région sont confrontés aux mêmes problématiques, et c'est dans ce contexte que la division santé publique de la CPS exerce ses activités. L'objectif est de mieux connaître les évolutions des différentes maladies et de mettre en place en amont les conditions et actions préventives nécessaires aux fondements d'un développement humain durable, notamment pour connaître les habitudes socio-comportementales des populations.

Le Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique prévient des maladies régionales

La CPS et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont créé avec les pays et territoires insulaires du Pacifique et de nombreux partenaires, depuis décembre 1996, le Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique (ROSSP) dont la Nouvelle-Calédonie est un membre actif.

Le ROSSP vise à harmoniser les techniques de collecte des données sanitaires et à élaborer des systèmes de surveillance appropriés. Il adapte des programmes de formation à l'épidémiologie de terrain et à la surveillance de la santé publique aux besoins locaux et régionaux en renforçant les capacités nationales et régionales. Il a également pour rôle de détecter de potentiels phénomènes anormaux pour en informer les responsables des territoires concernés. C'est grâce à l'existence de ce réseau que les informations sur l'arrivée du Zika sur le territoire en 2013 ont été diffusées dans la région. Le réseau s'appuie aussi sur les expertises détenues par la Nouvelle-Calédonie en matière de laboratoires. L'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie est un élément important du dispositif, étant l'un des quatre laboratoires régionaux de référence dans le ROSSP. Les travaux de recherche qu'il réalise dans les domaines de la leptospirose, de la dengue et autres maladies transmises par les moustiques, du rhumatisme articulaire aigu, et de l'entomologie médicale prennent alors une dimension régionale. Cette implication dans le ROSSP permet de renforcer l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie.

La CPS favorise l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie

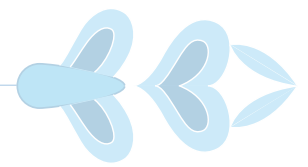
La collaboration entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie instituée grâce au ROSSP a des prolongations dans d'autres domaines. La CPS et la Direction des Affaires sanitaires et sociales ont notamment travaillé en étroite relation avec l'Agence Sanitaire de Wallis et Futuna lors des mini-jeux du Pacifique à Wallis et Futuna fin 2013, apportant conjointement tout leur savoir-faire aux pays de la zone.

Dans un autre registre, la CPS a favorisé la participation de la Nouvelle-Calédonie à un colloque sur la nutrition qui s'est tenu en octobre 2013 en Polynésie française. La participation des acteurs calédoniens aux différentes réunions régionales organisées par la CPS permet ainsi de partager les expériences, de développer les réseaux et donc de mieux armer la Nouvelle-Calédonie contre les maladies futures.

La CPS participe également à plusieurs comités et groupes de travail avec les autorités calédoniennes.

Des outils régionaux utiles pour la Nouvelle-Calédonie

La CPS produit des outils de sensibilisation aux maladies non transmissibles et transmissibles, qui sont aussi diffusés en Nouvelle-Calédonie et qui permettent ainsi aux professions médicales de mieux être informées sur les données régionales, mais aussi sur les mesures spécifiques à prendre pour certaines maladies.



➔ Renforcer la gestion intégrée des zones côtières en Nouvelle-Calédonie avec le projet INTEGRE



Un projet régional

Les îles du Pacifique sont extrêmement vulnérables aux pressions anthropiques et aux effets du changement climatique qui entraînent la dégradation des milieux naturels, la perte de biodiversité et le dysfonctionnement des écosystèmes. En réponse à ces problématiques, le projet INTEGRE (INitiative des TErritoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement) vise à promouvoir la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et à renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable. Ce projet, mis en œuvre par la CPS, en partenariat avec l'Union européenne, est piloté par la Polynésie française en coordination avec les autres Pays et Territoires d'Outre-mer dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Pitcairn).

Pour atteindre ses objectifs, INTEGRE va mettre en œuvre au niveau régional des projets concrets de Gestion Intégrée des Zones Côtières, sur neuf sites pilotes des Pays et Territoires d'outre-Mer dans le Pacifique. Le projet apportera son soutien méthodologique aux sites et à la capitalisation, au renforcement des réseaux de coopération et aux échanges bilatéraux.

La mise en place d'INTEGRE

Le projet a démarré en décembre 2013, suite à un premier comité de pilotage validant les sites et au recrutement d'une équipe de coordination à la CPS (un chef de projet, trois responsables territoriaux et un assistant). En février 2014, un atelier méthodologique a réuni au siège de la CPS à Nouméa les principaux partenaires et des experts techniques pour partager les enjeux du projet, appréhender les problématiques des différents sites pilotes et réfléchir à la méthodologie de mise en œuvre. Il a également permis aux acteurs impliqués de prendre connaissance des réseaux régionaux existants et des expertises disponibles dans le domaine du développement durable. Le deuxième comité de pilotage régional, tenu le 25 avril 2014 à Wallis, a validé la méthodologie élaborée lors de l'atelier de février ainsi que la structure de gouvernance du projet aux échelles régionale, territoriale et locale.

Le projet INTEGRÉ permettra la mise en place ou le renforcement de démarches de Gestion Intégrée des Zones Côtières.

INTEGRÉ en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, la conservation de la biodiversité exceptionnelle, tant terrestre que marine, est un enjeu international primordial. En témoigne le classement depuis 2008 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO du lagon néo-calédonien reconnu pour sa beauté naturelle, la richesse de sa biodiversité et l'incroyable état de conservation de ses écosystèmes. Pourtant ce patrimoine est aujourd'hui menacé par les espèces envahissantes, les incendies, le développement des activités humaines et l'exploitation forestière et minière. Les trois Provinces néo-calédoniennes, principales collectivités compétentes dans le domaine de l'environnement, sont les partenaires centraux du projet INTEGRÉ en Nouvelle-Calédonie. Toutes trois ont proposé que le projet INTEGRÉ vienne renforcer les démarches de gestion participative et intégrée en cours dans le cadre de la démarche UNESCO sur les trois sites pilotes calédoniens : le Grand Sud calédonien, Ouvéa Beautemps-Beaupré et la Zone côtière Nord-Est.

Les plans d'action INTEGRÉ des trois sites-pilotes ont pour objectifs communs de maintenir l'intégrité du bien UNESCO, de dynamiser le processus de gestion participative et la mobilisation des acteurs locaux, et de participer à la maîtrise des menaces d'origine anthropique.

Les plans d'action ont été construits avec les Provinces, en associant au maximum leurs partenaires locaux sur chacun des sites-pilotes : comités de gestion UNESCO, communes, associations locales, et partenaires socio-économiques. Très attendu par les acteurs néo-calédoniens, le projet INTEGRÉ permettra la mise en place ou le renforcement de démarches de gestion intégrée des zones côtières. Ces expériences pourront être valorisées auprès des autres pays et territoires du Pacifique, favorisant ainsi l'intégration régionale et la coopération entre les PTOM (Pays et Territoires d'outre mer) et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) à l'échelle du Pacifique, tout en renforçant la collaboration Nouvelle-Calédonie/CPS.

Ce projet reflète l'engagement de la CPS et de la Nouvelle Calédonie à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. Il bénéficie du financement de l'Union européenne dans le cadre du dixième Fonds Européen de Développement (FED Régional).

➔ Projet de Soutien à la réduction des risques de catastrophes dans les Pays et Territoires d'Outre-mer du Pacifique : mise en place de Plan de sécurité sanitaire des eaux dans des communes néo-calédoniennes

Les activités se sont portées sur le renforcement de la sécurité de l'eau potable en soutenant les municipalités dans l'évaluation des risques de contamination et l'application des mesures correctives.

Un projet régional...

La situation géographique des îles du Pacifique, ainsi que le réchauffement climatique et l'élévation du niveau de la mer les exposent généralement à un large éventail d'aléas naturels et anthropiques (tremblements de terre, cyclones, pollution, etc.) freinant leur développement.

Dans ce contexte, un projet régional de soutien à la réduction des risques de catastrophe dans les Pays et Territoires d'outre-mer du Pacifique (PTOM) européens a été mis en œuvre entre 2010 et 2013 dans le cadre du





Neuvième Fonds Européen de Développement (FED). Conduit et mis en œuvre par la CPS, ce projet avait pour objectif de contribuer à réduire la vulnérabilité des habitants des PTOM du Pacifique face aux dégâts et perturbations entraînés par les catastrophes d'origine naturelle et anthropique, les effets des changements climatiques et les conditions météorologiques extrêmes.

... avec une application en Nouvelle-Calédonie

Menées en Nouvelle-Calédonie par la Direction des Affaires Sanitaire et Sociale avec l'expertise de la CPS, les activités se sont portées sur le renforcement de la sécurité de l'eau potable en soutenant les municipalités dans l'évaluation des risques de contamination et l'application des mesures correctives. En effet, alors que le pays fait l'objet d'épidémies périodiques dues à la contamination de l'eau potable, les municipalités, en charge de la fourniture en eau potable, n'avaient pas la capacité d'évaluer la qualité de l'eau et étaient limitées dans leur intervention.

... visant à l'élaboration de plans de sécurité de l'eau...

Quatre municipalités –Voh, Koné, Poembout et Lifou– ont ainsi reçu un soutien dans l'élaboration de leurs plans de sécurité de l'eau. Il s'agissait d'abord de collecter des données initiales de qualité de l'eau, d'évaluer les risques de contamination du captage à la distribution, et d'identifier des mesures d'atténuation des risques, leur coût et leur calendrier de mise en œuvre. Les équipes municipales ont été très impliquées dans l'identification des risques et le processus de redressement, renforçant ainsi leur capacité à traiter la question de la qualité de l'eau et à assurer l'appropriation des plans de sécurité de l'eau par la population.

... et au soutien technique et financier à la mise en œuvre de mesures correctives et de résistance à la contamination

Dix municipalités (La Foa, Farino, Sarraméa, Moindou, Touho, Hienghène, Poum, Ouvéa, Ouégoa et Bourail) étaient déjà équipées de plans de sécurité de l'eau au début du projet, mais elles ont bénéficié du soutien technique et financier de la CPS qui leur a permis de mettre en œuvre des mesures correctives et de rendre leur infrastructure résistante à la contamination. Des améliorations ont été identifiées dans leurs plans de sécurité de l'eau respectifs, sur la base des besoins de chaque municipalité, incluant un large éventail de mesures, telles que la surveillance systématique de la qualité de l'eau et de la performance du système d'alimentation en eau, le développement de matériel de sensibilisation sur l'utilisation de l'eau, de nouvelles réglementations interdisant l'accès à des captages d'eau et l'amélioration de la signalisation dans les zones sensibles.

La mise en place d'un tel projet en Nouvelle-Calédonie a permis à la population et aux collectivités de prendre conscience du problème de l'eau sur le territoire. Il a encouragé les différents acteurs de l'eau à travailler en cohésion au niveau local et régional, avec la mise en contact d'experts de l'eau dans la région Pacifique.

Ce projet reflète l'engagement de la CPS et de la Nouvelle Calédonie à améliorer la gestion intégrée et durable de la ressource en eau.

Synthèse de la coopération entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie

La collaboration entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie s'est traduite par un certain nombre d'activités aux retombées constructives. Les exemples donnés précédemment illustrent l'engagement de la CPS auprès des autorités et de la population de Nouvelle-Calédonie pour les aider à atteindre leurs objectifs de développement.

Les interventions de la CPS

En 2014, outre les interventions décrites, la CPS a fourni à la Nouvelle-Calédonie un large éventail de services. De nombreux programmes de la CPS ont mené des actions de coopération et d'appui technique sur des problématiques transversales comme la réduction des risques de catastrophe et le changement climatique, ainsi que sur des thématiques sectorielles comme l'agriculture, la foresterie, la pêche côtière et hauturière, la santé publique, l'eau et l'assainissement, l'énergie, les transports. La CPS poursuit également une collaboration étroite dans le domaine de l'agriculture biologique. Enfin, un inventaire des capacités institutionnelles à intégrer la dimension genre dans les politiques et programmes publics a été réalisé par la CPS en collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

De nouveaux projets

Le début de l'année 2014 a aussi vu le démarrage effectif de deux projets d'envergure au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie : les projets INTEGRE et RESCCUE, qui relèvent du domaine de la gestion intégrée des zones côtières.

Une intégration régionale accrue

Au travers des différents projets conduits, la CPS favorise l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie. Cette année, les données statistiques de la Nouvelle-Calédonie ont été incluses dans la base régionale sur les indicateurs minima de développement national.

Par ailleurs, la CPS fait aussi appel aux experts présents sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie, notamment dans le secteur de la santé, pour faire valoir les compétences calédoniennes dans la région.

Une journée d'information

Une centaine d'acteurs calédoniens ont participé le 20 mai 2014 à une journée d'information co-organisée par la CPS et le service de la coopération régionale du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Cette journée fut l'occasion de présenter quelques exemples de collaborations significatives. Les détails de la coopération technique et des actions de formation entreprises sont présentés aux annexes 1 et 2.

Des formations spécifiques

Entre juillet 2013 et juin 2014, quelque 62 Calédoniens ont bénéficié de formations spécifiques, ce qui est significatif du rapprochement des différents acteurs avec la CPS - voir annexe 1.

Des résultats durables

De manière générale, les membres mesurent la valeur de la CPS à l'aune de l'excellence du soutien technique apporté aux pays dans différents domaines et de l'étendue de son action régionale. La CPS s'emploie à pérenniser les résultats obtenus en œuvrant, aux côtés des pays, au renforcement des capacités nationales requises pour élaborer des programmes axés sur les résultats et lever des fonds supplémentaires, le cas échéant.

Un suivi permanent

Si des avancées ont été réalisées, la CPS tient néanmoins à mieux comprendre ce qui a fonctionné ou pas, de manière à tirer des enseignements et à accroître la valeur des travaux que mènera l'Organisation en 2015 et au-delà. Tous les ans, dans le cadre de la stratégie conjointe signée avec la Nouvelle-Calédonie, la CPS fait un point particulier sur les actions qui ont été conduites au cours de l'année écoulée, et établit avec les acteurs calédoniens le programme d'action de l'année suivante.

Notre objectif est de déterminer si l'action de la CPS a permis d'obtenir des résultats mesurables et durables en matière de développement et, dans le cas contraire, de comprendre les raisons de cet échec, afin d'adapter notre approche en conséquence.



Annexe 1 : Formations dispensées par la CPS à la Nouvelle-Calédonie (juillet 2013-juin 2014)

Le renforcement des capacités est un aspect essentiel de l'assistance technique fournie par la CPS. Il comprend diverses activités, notamment des programmes de formation officiels, des cours théoriques axés sur les besoins des pays membres, des stages en détachement, ainsi que des formations en milieu professionnel. Le tableau suivant présente de manière détaillée les formations dispensées.

Formations	F	H	Nombre total de stagiaires	Nbre de jours x nbre de stagiaires en formation
Énergie	2	1	3	9
Stockage et manutention des produits pétroliers	1	1	2	6
Statistiques : indicateurs de sécurité énergétiques	1		1	3
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	12	33	45	130
Stratégie de biosécurité pour écloseries de crevettes	8	25	33	70
Méthodes d'enquête pour poissons de récifs coraliens, incluant les méthodes basées sur la vidéo sous-marine		2	2	8
Production de langoustes	1	1	2	8
Suivi des ressources hauturières		1	1	30
Biosécurité (écloserie du Nord)	1	2	3	6
Maladie des poissons	2	2	4	8
Santé animale		1	1	3
Politiques culturelles / promotion de la culture	2	3	5	5
Santé publique	1		1	4
Ressources minérales des grands fonds marins	1	1	2	10
Gestion durable des ressources terrestres		1	1	5
Égalité hommes-femmes / violence à l'égard des femmes	5		5	35
Total général	22	40	62	201

Remarque:

Le tableau ci-dessus concerne les ateliers de formation, les stages en détachement et les formations en milieu professionnel. Il n'inclut pas les réunions, conférences, séminaires et consultations.

À la lecture de ce tableau, il faut souligner la nette augmentation du nombre de personnes formées par la CPS par rapport à l'an passé. Cela s'explique par un travail plus étroit entre les acteurs locaux et la CPS. D'autre part, il faut noter l'importance du nombre de personnes formées dans le secteur marin, ce qui correspond à un axe de développement de la Nouvelle-Calédonie. À la demande du groupement des fermes aquacoles, de la section aquaculture de Promosud, des écloseries du Nord, de l'écloserie de Mara, de Montagnès et EORI, la CPS a développé une formation ciblée sur la biosécurité dans l'objectif d'améliorer les protocoles et opérations de biosécurité, spécifiquement dans la production des larves. Tous les techniciens et responsables d'écloserie du territoire ont ainsi pu être formés, et des protocoles adaptés à la Nouvelle-Calédonie et communs à tous ont été établis. Cette formation, très utile pour l'amélioration de la qualité des productions, sera renouvelée dans le futur pour prendre en compte les évolutions du domaine.

Annexe 2 : Tableau récapitulatif de la coopération entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie en 2014

Le tableau ci-dessous synthétise les coopérations significatives engagées entre la CPS et la Nouvelle-Calédonie en 2014. Il illustre la manière dont l'action de la CPS contribue à la réalisation des objectifs nationaux de développement, dans le cadre d'une approche résolument axée sur les résultats.



S'il est vrai que la contribution de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement ne peut être jaugée de manière réaliste et adéquate que sur le long terme, l'Organisation entend néanmoins évaluer ses performances régulièrement et mettre à l'épreuve la logique de ses programmes dès que cela est possible. La collecte de données probantes relatives aux programmes de l'Organisation et aux expériences internationales sera donc encore plus cruciale au cours des années à venir, en ce qu'elle permettra à la CPS de déterminer si son action a produit les résultats escomptés et d'améliorer ses performances, le cas échéant. Le tableau ci-dessous répertorie l'activité en 2014, avec des actions qui se terminent, d'autres qui démarrent et certaines encore qui peuvent être récurrentes. Les temps forts des activités menées par la CPS à l'échelon régional sont présentés dans le rapport annuel de l'Organisation.

Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement			
Objectif escompté à long terme	Objectif escompté à moyen terme	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention
Les communautés du Pacifique sont autonomes et résilientes.			
Gestion intégrée des zones côtières			
Une gestion durable des ressources naturelles renouvelables, adaptée à des milieux exceptionnels	Projet INTEGRE : actions de gestion intégrée des zones côtières mises en œuvre	Réalisé	Des plans d'action sont adoptés pour 3 sites pilotes et visent notamment à promouvoir le renforcement de la gestion intégrée des zones côtières.
		Réalisé	La gestion participative est renforcée par un accompagnement, un réseau efficace et un suivi participatif des populations de tortues.

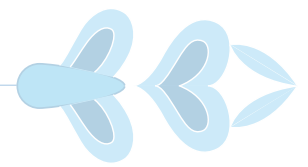


Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement

Objectif escompté à long terme	Objectif escompté à moyen terme	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention
Une gestion durable des ressources naturelles renouvelables, adaptée à des milieux exceptionnels	Actions de gestion intégrée des zones côtières mises en œuvre	En voie de réalisation	La gestion participative est renforcée par un accompagnement et la mise en place d'un suivi participatif de l'état de santé du lagon. La gestion des sites est durable. La biosécurité contre le rat noir est renforcée ; un pôle de développement écotouristique est développé ; et la réserve coutumière de Lekiny est aménagée et gérée.
		En voie de réalisation	La gestion participative est renforcée par un accompagnement et des actions pilotes d'initiatives locales.
		En voie de réalisation	Au niveau transversal, les actions du CEN sont soutenues (formation, échanges, forum des comités de gestion). Le développement de l'agriculture biologique est renforcé par la mise en œuvre d'expérimentations agronomiques sur 3 thèmes : fertilité, maladies/ravageurs, matériel végétal et échanges et formations.
	Projet RESCCUE : mécanismes de financement pour la préservation des services écosystémiques définis et mis en œuvre	En voie de réalisation	Programmes d'activités définis pour la mise en œuvre de la GIZC sur les deux sites du projet RESCCUE (zone côtière Nord-Est et Grand Sud) et opérateurs des activités sélectionnés et contractés.
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins			
Une contribution accrue de la pêche à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance	Orientation stratégique, planification et administration du secteur aquacole améliorées pour répondre aux besoins actuels et futurs	Réalisé	Un cadre de collaboration en matière d'aquaculture est élaboré à l'intention des membres du Groupe du fer de lance mélanésien (GFLM).
	Compétences et base de connaissances étendues pour maximiser le retour sur investissement dans l'aquaculture	Réalisé	Des écloséries de mariculture sont créées et des formations à l'élevage en éclosérie sont dispensées en Nouvelle-Calédonie.
		Réalisé	Des fiches techniques sur les produits de mariculture et d'aquaculture sont établies pour la Nouvelle-Calédonie. Une fiche bénéficiaire est produite.
		En voie de réalisation	Le rapport sur les résultats des projets de développement de l'aquaculture de pétoncles et de langoustes est achevé. Des conseils techniques sur la collecte et l'élevage de langoustes/pétoncles sont prodigués.
Une contribution accrue de la pêche à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance	Compétences et base de connaissances étendues pour maximiser le retour sur investissement dans l'aquaculture	En voie de réalisation	Le rapport d'étude des pratiques actuelles et des aspects à améliorer dans la filière crevette calédonienne est achevé. Des avis techniques sur la santé/biosécurité des espèces aquatiques sont offerts en permanence.
		En voie de réalisation	Les connaissances sur les débouchés associés à la production dulcicole et à la pisciculture sont maintenues et actualisées.
	Orientation stratégique, planification et administration du secteur aquacole améliorées pour répondre aux besoins actuels et futurs	Réalisé	Un cadre de collaboration en matière d'aquaculture est élaboré à l'intention des membres du GFLM.

Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement

Objectif escompté à long terme	Objectif escompté à moyen terme	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention
Une gestion améliorée des ressources halieutiques hauturières	Capacité des communautés côtières à faire face au changement climatique renforcée, et évaluation des effets du changement climatique sur les écosystèmes marins améliorée	En voie de réalisation	La détermination de l'âge, des courbes de croissance et des paramètres génétiques est effectuée pour une sélection de poissons côtiers de Nouvelle-Calédonie.
	Politiques et systèmes de gestion de la pêche côtière améliorés et fondés, dans la mesure du possible, sur des évaluations scientifiques de l'état des ressources marines côtières nationales	En voie de réalisation	Les évaluations de référence et le rapport de suivi pour le commerce d'aquariophilie en Nouvelle-Calédonie sont achevés, et des activités de renforcement des capacités sont conduites.
Les Océaniens réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé.			
Genre, droits de la personne et culture			
Des populations océaniques ayant un potentiel de développement élargi dans le domaine de la culture, et des femmes et des jeunes jouissant d'une autonomie accrue	Approche intégrée du développement humain promue aux échelons régional et national	Réalisé	Les rapports sur la précarité sont achevés. Des informations sur la dimension genre de la précarité sont diffusées en vue de guider la prise de décisions.
		Réalisé	L'état des lieux des capacités de promotion du genre est dressé et présenté au gouvernement.
		Réalisé	Un atelier régional sur le genre et le changement climatique est organisé en juillet, en Polynésie française. Une délégation calédonienne y participe.
Santé publique			
Des conditions de vie et de santé améliorées pour les Océaniens	Politiques, plans et réglementations en faveur de la santé publique et répondant concrètement aux priorités nationales élaborés dans les États et Territoires insulaires océaniques	Réalisé	Un appui technique est apporté pour la conception et l'analyse des enquêtes nationales de prévalence (ENP) des IST (gonorrhée, chlamydiae, syphilis) parmi les patients des dispensaires.
	Informations et preuves scientifiques de qualité disponibles dans les États et Territoires insulaires océaniques pour étayer les politiques et l'offre de services essentiels de santé publique	Réalisé	Une assistance technique est apportée pour la conduite d'une étude sur les IST.
		Réalisé	Une assistance technique est apportée pour faire face aux épidémies de Zika et de dengue.
		En voie de réalisation	Une assistance technique est apportée afin d'évaluer la charge de morbidité liée à la dengue en Nouvelle-Calédonie.
	En voie de réalisation	Une assistance technique est apportée pour la conduite d'une étude sur la prévalence de l'obésité et la préparation d'interventions visant à lutter contre ce problème.	



Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement

Objectif escompté à long terme	Objectif escompté à moyen terme	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention
Eau et assainissement			
Un accès élargi à l'eau potable et aux services d'assainissement de base	Gestion de la vulnérabilité et des risques assurée	Réalisé	La collaboration et le partage des enseignements entre les États et Territoires insulaires océaniques sont renforcés dans les domaines de la gestion de la sécurité sanitaire de l'eau. Pour ce faire, des réunions sont organisées et visent à mettre en commun les meilleures pratiques en matière de sécurité sanitaire des eaux. Un forum s'est tenu du 19 au 21 août, à Tahiti, et a réuni 34 participants, venus de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna, des Tonga, des Îles Cook, de Vanuatu et des Fidji. Le transfert d'expérience de la Nouvelle-Calédonie vers la Polynésie française est assuré.
La région du Pacifique et ses peuples profitent d'une croissance économique durable et sans exclusive.			
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins			
Une gestion améliorée des ressources halieutiques hauturières	Données plus complètes sur les caractéristiques biologiques des espèces hauturières et leur environnement disponibles à l'appui de l'évaluation des stocks et de la gestion écosystémique des ressources halieutiques	Réalisé	Les analyses en laboratoire des spécimens prélevés pendant la campagne NECTALIS sont achevées.
	Capacités nationales de suivi des pêcheries renforcées	Réalisé	Un atelier régional est organisé à l'intention des coordonnateurs de missions d'observation.
	Capacité nationale de gestion des données sur la pêche hauturière renforcée pour satisfaire aux exigences nationales et aux obligations internationales	Réalisé	L'installation sur place du système de gestion des données sur la pêche thonière et l'évaluation des données sont menées à bien.
	Politiques nationales et décisions en matière de pêche thonière formulées d'après les meilleures évaluations des stocks et expertises scientifiques	Réalisé	Le site Web national de chaque État/Territoire insulaire océanique est mis à jour et propose une caractérisation détaillée des prises accessoires de la pêche thonière à la palangre.
Une contribution accrue de la pêche à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance	Capacités de pêche vivrière, artisanale, sportive et industrielle renforcées dans les limites de la production durable	En voie de réalisation	Une assistance est apportée en vue de développer le tourisme axé sur la pêche sportive en Nouvelle-Calédonie. Des supports promotionnels (films et articles) sont produits pour soutenir le tourisme axé sur la pêche à la mouche en province Nord.

Contribution attendue de la CPS à la réalisation des objectifs nationaux de développement

Objectif escompté à long terme	Objectif escompté à moyen terme	État d'avancement	Résultats obtenus en 2014 ou en voie d'obtention
Géosciences			
Une gestion et une valorisation durables des ressources océaniques et insulaires	Valorisation, gestion et gouvernance des ressources naturelles améliorées	Réalisé	Le quatrième atelier régional de formation sur l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins, qui visait plus particulièrement à explorer les perspectives environnementales, s'est tenu à Nadi (Fidji), du 9 au 13 décembre 2013. Parmi les principales conclusions de cet atelier figure notamment l'élaboration de modèles d'étude d'impact sur l'environnement pour l'exploitation de nodules de manganèse, d'encroûtements cobaltifères et de gisements sous-marins de sulfures massifs.
Ressources terrestres			
Une contribution accrue de l'agriculture et de la foresterie à une croissance économique diversifiée et sans exclusive	Des espèces traditionnelles sont développées	En voie de réalisation	De nouvelles variétés sont créées par culture cellulaire, en appliquant des protocoles efficaces. Deux variétés de choux kanak sont produites par culture cellulaire à partir de neuf variétés fournies par la Nouvelle-Calédonie. Une collection type de référence, composée de 47 variétés provenant des Fidji, de Vanuatu, de Nouvelle-Calédonie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée est établie. Les variétés obtenues sont conservées au laboratoire de quarantaine post-entrée avant leur mise en culture cellulaire.
	Informations plus complètes sur le statut phyto- et zoosanitaire des pays disponibles	En voie de réalisation	Un appui est apporté pour les interventions en cas d'incursion d'organismes nuisibles et des plans sont élaborés pour chaque pays demandeur.
Statistique pour le développement			
Des données statistiques nationales et régionales accessibles et utilisées	Ensemble de statistiques essentielles convenu dans les principaux secteurs en cours d'élaboration dans les États et Territoires insulaires océaniques	Réalisé	Les données recueillies en Nouvelle-Calédonie sont intégrées dans la base de données d'indicateurs minima du développement national (IMDN). Le travail d'intégration est achevé et soumis à l'examen des spécialistes sectoriels de la CPS.
Services énergétiques			
Un développement économique durable favorisé par des services énergétiques accessibles, abordables, performants et dont la sécurité et la sûreté sont garanties	Secteur énergétique océanien caractérisé par une forte volonté politique, une bonne gouvernance, une coordination efficace de multiples secteurs et la création de liens de partenariat stratégiques, y compris pour le suivi et l'évaluation	Réalisé	Le pôle océanien d'excellence en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique est créé. Un atelier a été organisé en mars à Nadi et a réuni 15 participants, parmi lesquels 3 personnes-ressources et une équipe de la CPS.
		Réalisé	Une étude sur le type de chauffe-eau solaire à développer est réalisée et s'accompagne d'un guide de maintenance et d'un guide de l'utilisateur.
Services de transport			
Un développement économique durable favorisé par des services de transport accessibles, abordables, performants et dont la sécurité et la sûreté sont garanties	Politiques, plans et cadres réglementaires efficaces élaborés et mis en œuvre	En voie de réalisation	Les administrateurs et les autorités désignées de la région s'emploient à remédier aux lacunes et aux défaillances observées dans l'application du chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et du Code ISPS.

La CPS est une organisation intergouvernementale qui œuvre en collaboration avec ses membres. Nous tenons à remercier l'ensemble de nos États et Territoires membres pour leur soutien : Australie, États fédérés de Micronésie, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna.

Nous remercions également nos principaux bailleurs de fonds pour leur généreuse contribution à la concrétisation des objectifs de développement des pays océaniques : l'Australie, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, la Corée, les États-Unis d'Amérique, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la France, la GIZ (Agence allemande de coopération internationale), la Nouvelle-Zélande, l'ONU Femmes, l'Organisation maritime internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Secrétariat général du Commonwealth, le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, et l'Union européenne.